

Table des matières

Introduction

La Suisse en un coup d'œil 8

La Suisse en bref

Situation et dimensions 12
 > *La Suisse et ses voisins* 14
 L'organisation du territoire 16
 > *Les cantons et leurs chefs-lieux* 18

Le relief

La formation du relief 22
 > *Géologie de la Suisse* 24
 Les grandes régions 26
 > *Les Alpes, le Jura et le Moyen-Pays* 28
 Les Alpes 30
 Le Jura 32
 Le Moyen-Pays 34

Le paysage

L'origine du paysage 38
 > *Le paysage actuel* 40
 La forêt 42
 L'espace agricole 44
 Le domaine construit 46
 Les espaces naturels et protégés 48
 > *L'évolution récente du paysage* 50

L'eau

L'hydrographie de la Suisse 54
 > *Les principaux bassins versants* 56
 Les bassins du Rhin et du Rhône 58
 Les bassins du Pô, de l'Adige et de l'Inn 60
 Les lacs 62
 > *Les principaux lacs* 64
 Les eaux souterraines 66
 > *Les eaux souterraines et les sources* 68
 Les glaciers 70
 > *Les principaux glaciers* 72

Le climat

Les conditions générales 76
 Les vents 78
 > *L'origine et la force des vents* 80
 Les températures 82
 Les précipitations 84
 > *Les variations saisonnières* 86

Les infrastructures de transport

Le carrefour de l'Europe 90
 > *Les principales infrastructures de transport* 92
 Les chemins de fer 94
 Les routes et autoroutes 96
 Les ports et aéroports 98
 > *L'utilisation des transports publics et privés* 100

La population

Données générales 104
 > *Répartition et évolution de la population par commune* 106
 > *La population âgée et la population étrangère* ... 108
 Les langues 110
 > *Répartition des principales langues* 112
 Les religions 114
 > *Répartition des religions* 116
 Les catégories socioprofessionnelles 118
 > *Répartition des revenus* 120
 Le paysage politique 122
 > *La force des partis et les clivages politiques* 124

La répartition des activités économiques

L'économie nationale 128
 > *Les partenaires économiques de la Suisse* 130
 La répartition des emplois 132
 > *Répartition par secteur économique* 134
 L'agriculture 136
 > *Les emplois dans l'agriculture* 138
 L'industrie 140
 > *Les emplois dans l'industrie* 142
 Les services supérieurs 144
 Les services de distribution 146
 Les services personnels 148
 Les services publics 150
 > *Les emplois dans les services* 152

L'urbanisation

Une évolution récente 158
 > *L'espace urbain* 160
 Les villes et agglomérations 162
 > *Les agglomérations* 164
 Les espaces suburbain et périurbain 166
 > *Les flux pendulaires en voiture* 168
 Les régions périphériques 170
 > *Les différents types de périphérie* 172

Annexes

Glossaire 176
 Index 182



L'organisation du territoire

La Suisse est géographiquement découpée en différentes entités politiques : cantons, districts et communes. Cette organisation n'a que très peu changé depuis 1815, même si, depuis quelques années, des regroupements de districts et de communes ont lieu.

La Confédération

- La Confédération se trouve au sommet de l'architecture institutionnelle de la Suisse, qui emboîte géographiquement trois niveaux différents : les cantons, les districts et les communes (→ carte p. 18).
- La Confédération garantit l'existence des cantons et de leur territoire. La modification des frontières cantonales nécessite une approbation de l'Assemblée fédérale. La création d'un nouveau canton doit être soumise au vote populaire et acceptée par la majorité du peuple et des cantons.
Seul un nouveau canton est apparu depuis la création de la Suisse moderne en 1848 : le Jura. Cette région s'est séparée du canton de Berne en 1979.
- La Confédération **définit les grandes orientations nationales**, notamment en matière d'aménagement du territoire, d'infrastructures, d'énergie, d'agriculture et d'environnement.

Les cantons

- La Confédération est subdivisée en **26 cantons**, dont 6 demi-cantons : Obwald et Nidwald, Appenzell Rhodes-Extérieures et Appenzell Rhodes-Intérieures, Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Les cantons sont égaux en droits. Chaque canton est souverain et administre son propre territoire, dans le respect des orientations définies par la Confédération.
- Les cantons sont de tailles très variables et peuvent prendre des formes complexes avec des enclaves, à l'image de Vaud ou de Fribourg, par exemple.
- Le plus petit canton est celui de Bâle-Ville (37 km²), qui ne compte que trois communes (Bâle, Riehen et Bettingen). C'est le plus densément peuplé du pays avec plus de 5000 habitants par kilomètre carré. Le canton le plus étendu est celui des Grisons (7100 km²). Il compte 112 communes et couvre 17% du territoire suisse. C'est aussi celui qui a la plus faible densité de population avec 28 habitants par kilomètre carré.



Les districts

- La plupart des cantons connaissent un niveau intermédiaire avant l'échelon communal : le district. Dans le canton de Berne, on parle d'arrondissements administratifs. Dans ceux de Lucerne et de St-Gall, on les appelle cercles électoraux et dans les Grisons, il s'agit de régions.
Huit cantons n'ont pas (ou plus) de districts : UR, OW, NW, GL, ZG, BS, AI et GE.
- Le rôle des districts peut varier d'un canton à l'autre. Ce sont généralement de simples **circonscriptions administratives** qui offrent un relais aux autorités cantonales dans des domaines comme l'école, la santé, la justice ou encore la fiscalité.
- L'importance des districts est de plus en plus limitée, car les services de l'administration tendent à se concentrer dans les chefs-lieux cantonaux. Leur nombre diminue depuis quelques années.

Les communes

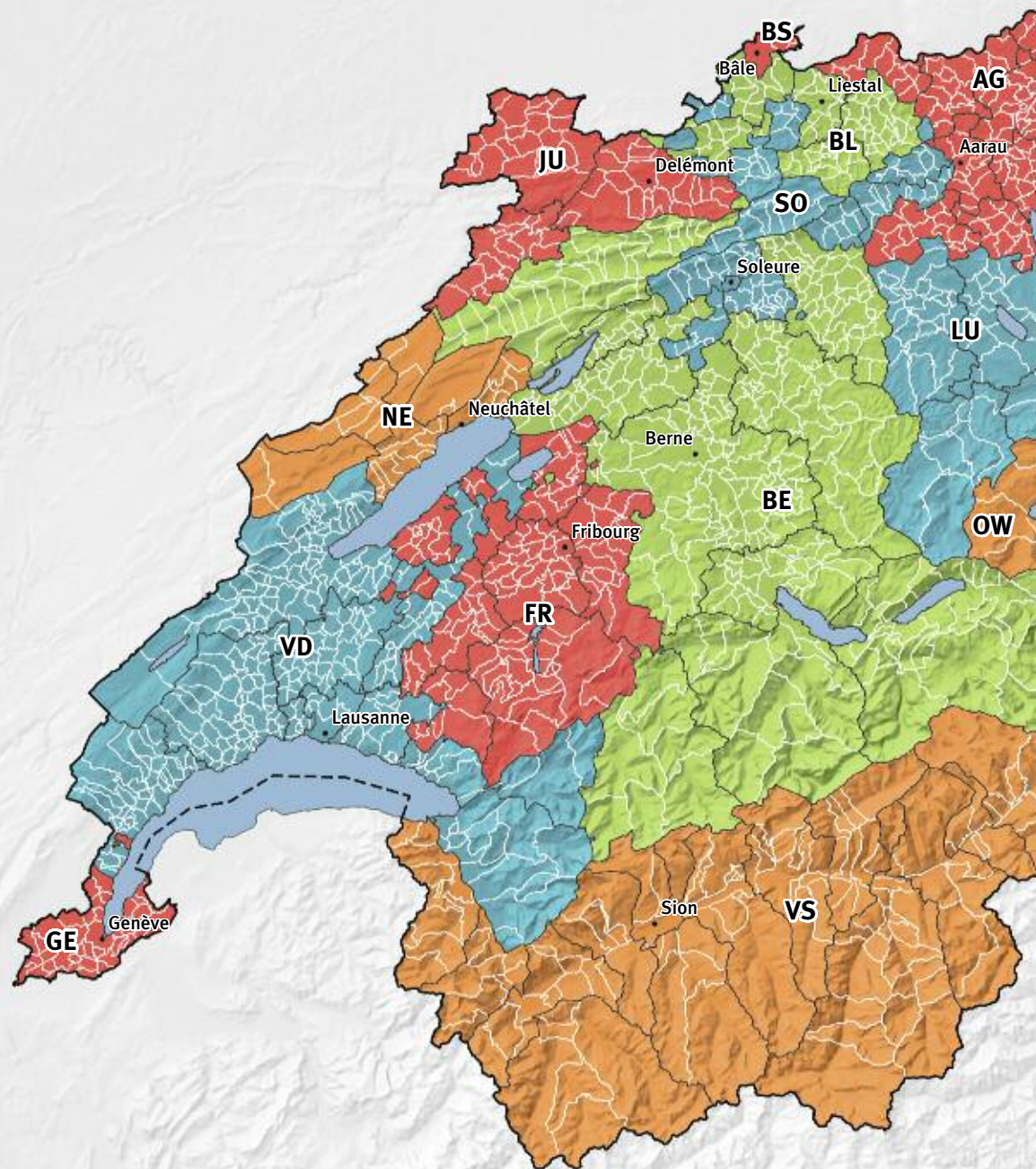
- La Suisse compte un peu **moins de 2250 communes** en 2017. Bien que dépendantes des cantons, elles jouissent d'un pouvoir politique important, lequel a plusieurs implications géographiques ; les communes ont la responsabilité d'administrer leur territoire, ainsi que de gérer leurs ressources (eau, gaz et électricité), leurs routes et leurs équipements publics.
Les communes sont également en charge de la police, des pompiers ainsi que des activités socioculturelles.
- Tout comme les cantons, les communes peuvent avoir une géographie compliquée incluant des enclaves.
Exemple : Lausanne (VD) et Monthey (VS) sont des communes dont le territoire est en plusieurs parties.
- Il existe actuellement une tendance à la **fusion de communes**. Le but des autorités est de rendre leur gestion financière et politique plus efficace.
En 1990, il y avait encore plus de 3000 communes en Suisse, environ 750 de plus qu'actuellement.
- Les communes se regroupent aussi en associations et en agglomérations (→ p. 163), afin de collaborer sur des problématiques qui dépassent les frontières communales, comme l'aménagement du territoire ou la planification scolaire.



Davos (GR), la plus grande commune de Suisse (284 km²), est presque 1000 fois plus étendue que Rivaz (VD), la plus petite du pays (0,3 km²).

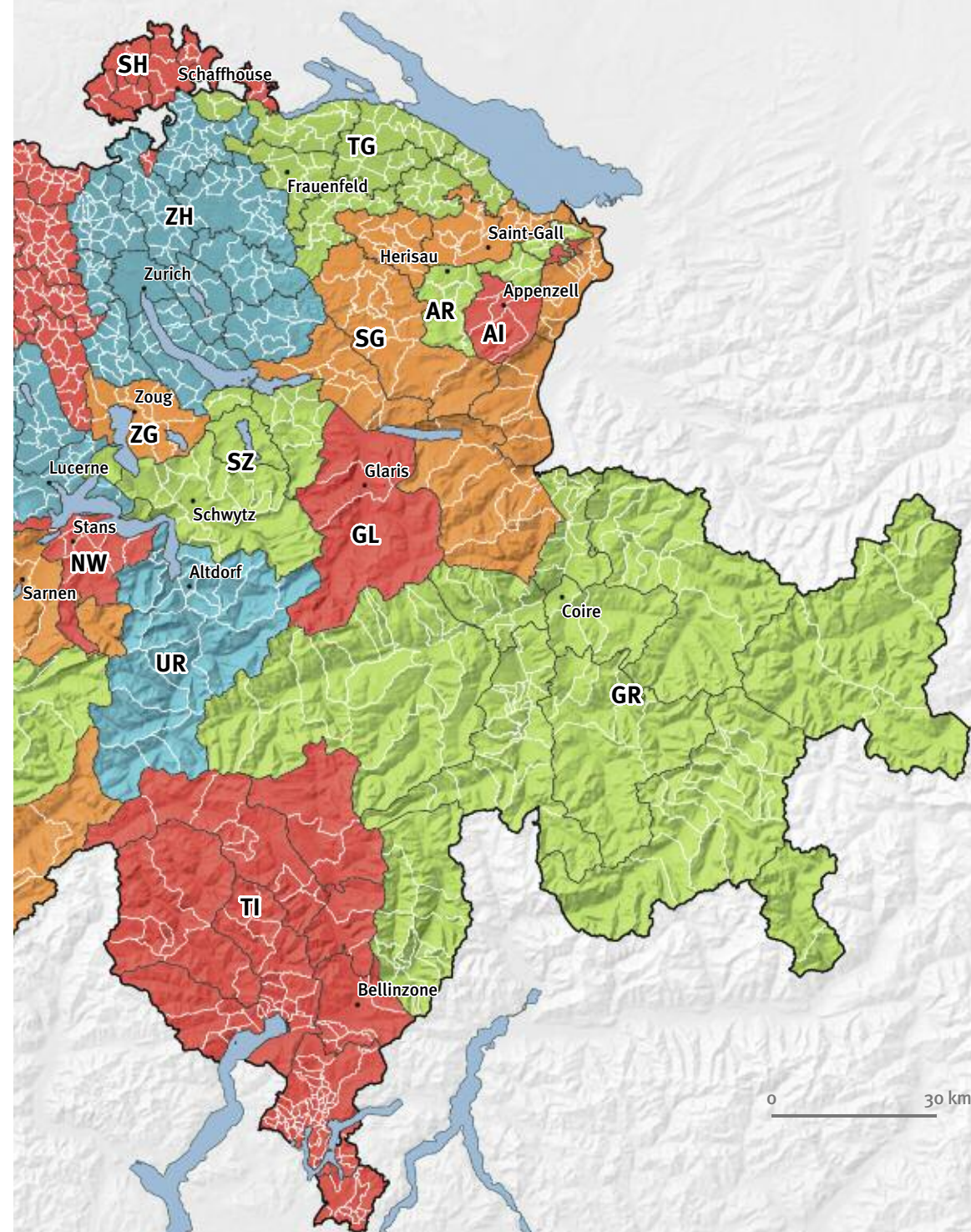


Les cantons et leurs chefs-lieux



Abréviation	Canton	Chef-lieu	Population (en 2016)	Surface (en km ²)
AG	Argovie	Aarau	653 675	1 403,73
AI	Appenzell Rhodes-Intérieures	Appenzell	15 974	172,52
AR	Appenzell Rhodes-Extérieures	Herisau	54 543	242,86
BE	Berne	Berne	1 017 483	5 959,44
BL	Bâle-Campagne	Liestal	283 231	517,55
BS	Bâle-Ville	Bâle	191 817	37,00
FR	Fribourg	Fribourg	307 461	1 670,70
GE	Genève	Genève	484 736	282,48
GL	Glaris	Glaris	40 028	685,30
GR	Grisons	Coire	196 610	7 105,44
JU	Jura	Delémont	72 782	838,55
LU	Lucerne	Lucerne	398 762	1 493,44
NE	Neuchâtel	Neuchâtel	178 107	802,93

Sources: LA-Swisstopo, MNA-NASA



Abréviation	Canton	Chef-lieu	Population (en 2016)	Surface (en km ²)
NW	Nidwald	Stans	42 420	275,90
OW	Obwald	Sarnen	37 076	490,59
SG	Saint-Gall	Saint-Gall	499 065	2 025,54
SH	Schaffhouse	Schaffhouse	79 836	298,42
SO	Soleure	Soleure	266 418	790,49
SZ	Schwytz	Schwytz	154 093	907,92
TG	Thurgovie	Frauenfeld	267 429	991,02
TI	Tessin	Bellinzone	351 946	2 812,20
UR	Uri	Altdorf	35 973	1 076,57
VD	Vaud	Lausanne	773 407	3 212,03
VS	Valais	Sion	335 696	5 224,25
ZG	Zoug	Zoug	122 134	238,69
ZH	Zurich	Zurich	1 466 424	1 729,00

0 30 km

Le domaine construit

Les surfaces urbanisées, c'est-à-dire dédiées à l'habitat, aux activités économiques, aux équipements publics et aux infrastructures, occupent près de 3000 km², soit 7% du territoire. Elles sont particulièrement présentes en plaine.

Historique

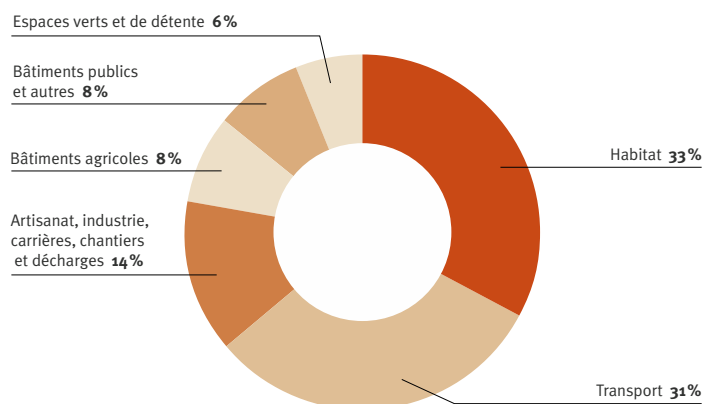
- Jusqu'au XVIII^e siècle, l'habitat groupé n'est présent que dans le **Moyen-Pays** (surtout dans les villes). Le développement des ateliers et des industries entraîne la croissance d'anciens bourgs (Baden et Winterthour, par exemple), mais aussi l'apparition de nouveaux centres à vocation industrielle (Le Locle, par exemple).
- Les nouveaux emplois et l'offre des villes en matière sociale et culturelle attirent les populations rurales qui délaissent peu à peu les campagnes. L'intensification de ce processus, favorisé par l'amélioration des moyens de communication, entraîne un **exode rural**.

Les régions de montagne ont été désertées par une partie de leurs habitants, mais certaines ont aussi connu un développement avec l'arrivée du tourisme.

Répartition géographique

- Les surfaces urbanisées se trouvent principalement dans les zones situées en dessous de 600 m d'altitude.
- Plus de la moitié du domaine construit se concentre sur un quart du territoire.
- L'habitat s'organise le long des **axes de communication**, des **cours d'eau** et au bord des **lacs**. Les industries, les centres commerciaux et de loisirs sont généralement localisés en périphérie des grands centres (les surfaces y sont moins chères et l'accessibilité y est plus aisée).

Répartition du domaine construit



En Suisse, la surface construite avoisine les 400 m² par habitant en moyenne. Ces dernières années, les surfaces dédiées au transport, au stationnement de véhicules et au commerce sont celles qui ont augmenté le plus fortement.

L'évolution du construit

- La progression de la surface bâtie s'est considérablement accélérée ces dernières décennies (→ carte p. 51). En un quart de siècle, les zones urbanisées ont augmenté de 50%.
- L'accroissement du domaine construit est particulièrement important dans le **Moyen-Pays** :
 - dans l'extension des agglomérations, comme à Lausanne, Genève ou Zurich ;
 - dans les centres secondaires, comme à Fribourg ;
 - dans les régions proches des centres, particulièrement celles qui sont raccordées à un nouveau réseau de transport performant ; c'est le cas des axes Bienne–Berne, Zurich–Zoug–Lucerne ou encore Bellinzone–Chiasso.
- La campagne connaît une nouvelle attractivité résidentielle. Les logements et les terrains disponibles y sont plus nombreux et meilleur marché qu'en ville. Avec le développement du réseau routier et des transports publics, les citadins à la recherche de calme et de verdure retournent habiter à la campagne (c'est la « rurbanisation »). Ils deviennent des **pendulaires** qui doivent se rendre dans les agglomérations pour le travail et les achats.



La surface dédiée à l'habitat a augmenté plus vite que la population ces dernières décennies (chaque personne consomme donc plus d'espace). Cela s'explique par le fait que les ménages se composent de moins de personnes aujourd'hui et par une élévation du niveau de vie moyen. La surface moyenne par habitant tend toutefois à se stabiliser depuis quelques années.

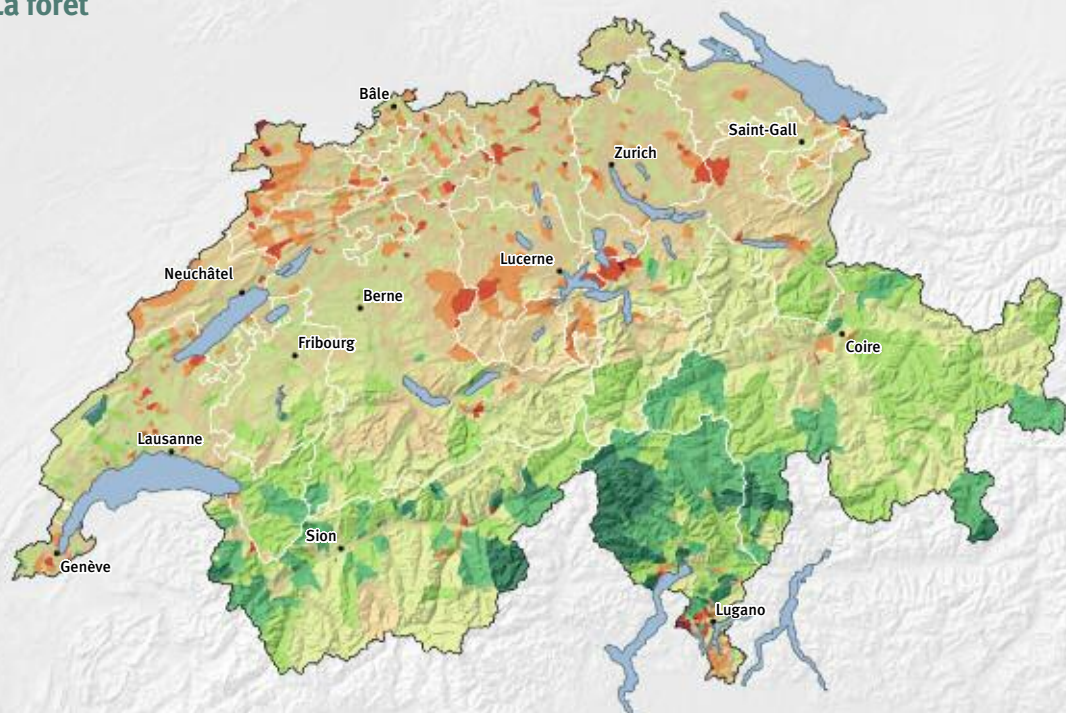
L'aménagement du territoire

- Les nouvelles constructions se font à 90% au détriment des surfaces agricoles et peuvent parfois avoir des impacts importants sur les écosystèmes et le paysage.
- Afin de limiter l'**éparpillement** des nouvelles constructions dans le territoire et le gaspillage d'espace, l'État met en œuvre des politiques d'aménagement du territoire qui cherchent, depuis les années 1970, à contenir le développement dans des périmètres déjà urbanisés et à le coordonner avec le réseau des transports.

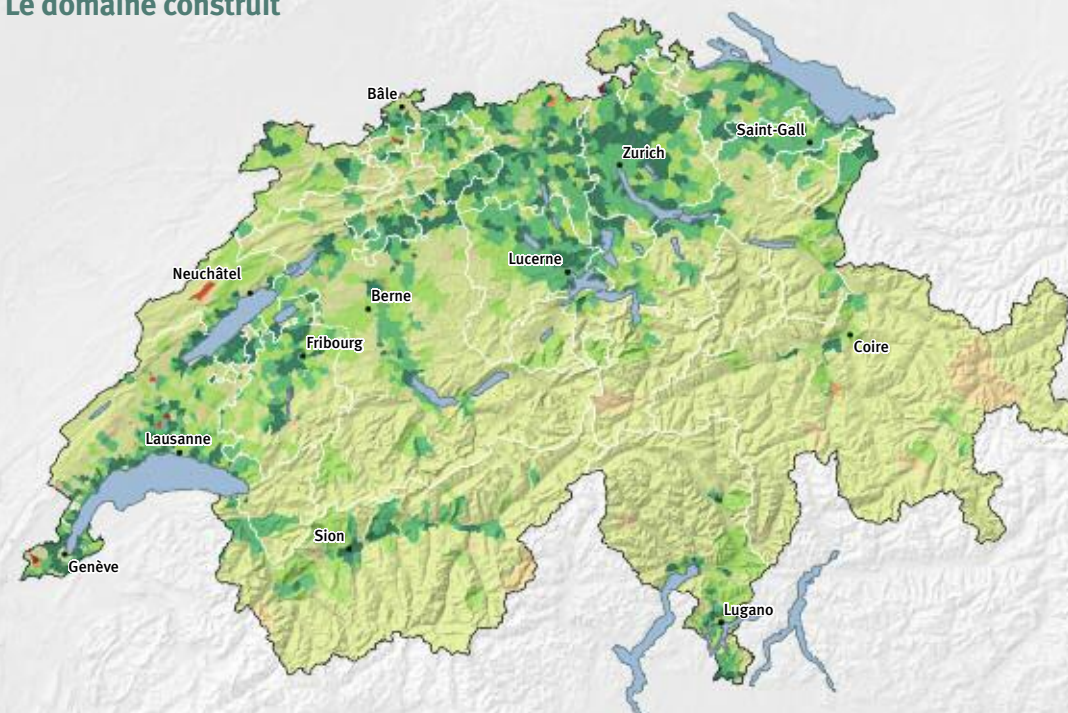


L'évolution récente du paysage

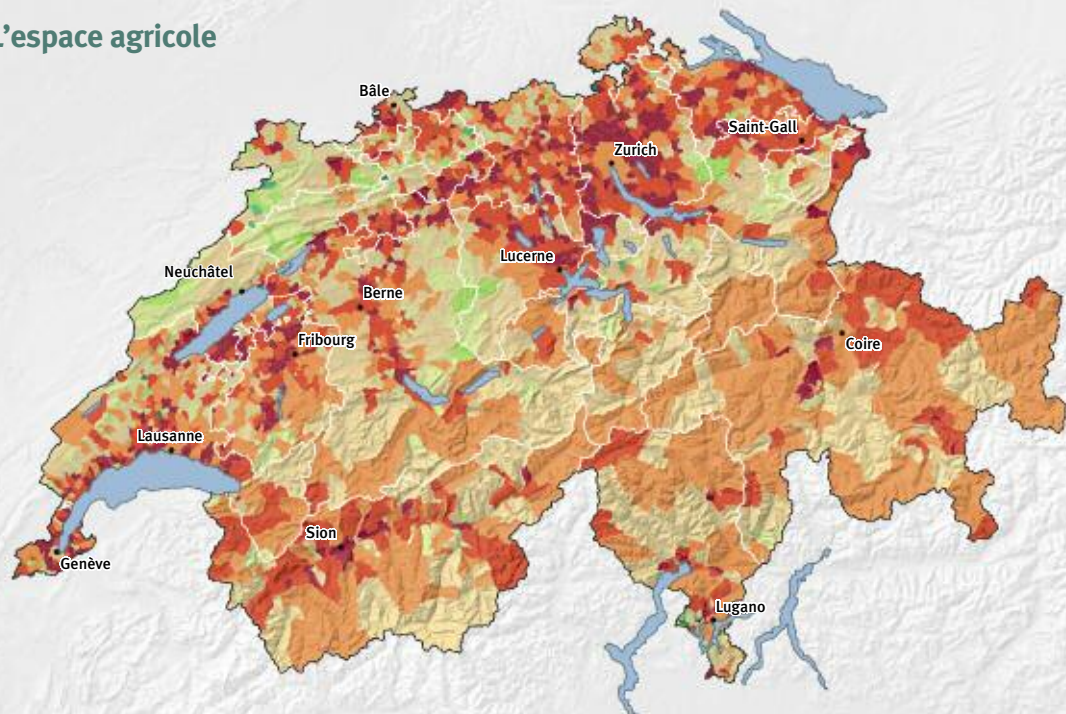
La forêt



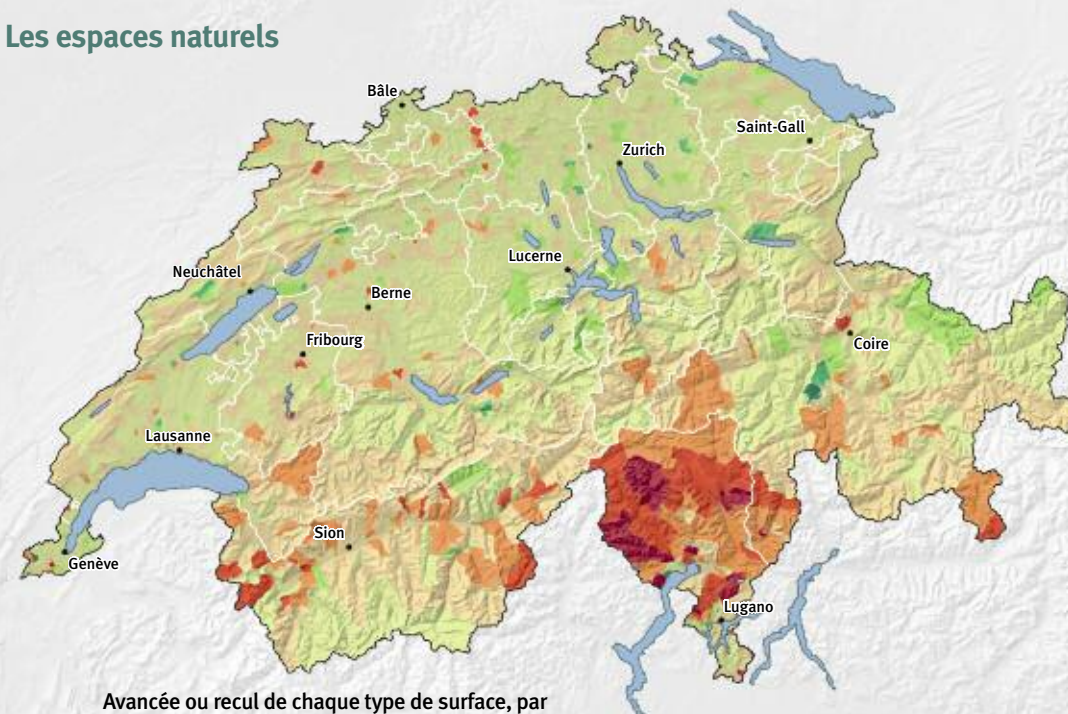
Le domaine construit



L'espace agricole



Les espaces naturels



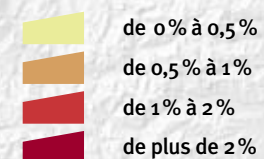
COMMENTAIRES

- Les surfaces utilisées pour l'agriculture sont en net recul un peu partout en Suisse, au profit des surfaces bâties (dans le Moyen-Pays et les vallées) et de la forêt (en montagne).
- Plus localisé, le recul des espaces naturels s'explique par l'extension de la forêt au Tessin et dans le Chablais et l'urbanisation dans le Moyen-Pays. L'augmentation générale des surfaces naturelles est l'effet des mesures de réhabilitation et de protection de l'environnement.

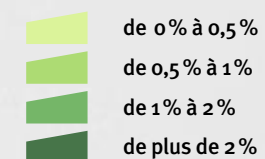
Sources : LA-swisstopo, GEOSTAT-OFS, MNA-NASA

Avancée ou recul de chaque type de surface, par rapport à la surface totale de la commune (entre 1997 et 2009)

Recul



Avancée



0 50 km